

## Burundi : Baisse du nombre des députés pour former un groupe parlementaire

@rib News, 19/08/2010 â€“ D'aprÃ©s PANALe nombre de dÃ©putÃ©s nÃ©cessaires pour constituer un groupe parlementaire au Burundi va chuter de 15 Ã 5, prÃ©voit le RÃ©glement d'ordre intÃ©rieur (ROI) de l'AssemblÃ©e nationale. Vainqueur des derniÃ©res Ã©lections lÃ©gislatives, le Conseil national pour la dÃ©fense de la dÃ©mocratie/Force de dÃ©fense de la dÃ©mocratie (CNDD-FDD), au pouvoir, dÃ©tient 81 des 106 siÃ©ges de l'AssemblÃ©e nationale. L'ancien parti unique, l'UnitÃ© pour le progrÃ©s national (UPRONA) arrive en deuxiÃ©me position avec 17 dÃ©putÃ©s. La nouvelle disposition du ROI profite surtout au FRODEBU-Nyakuri - une aile dissidente issue du Front pour la dÃ©mocratie au Burundi -, qui n'a obtenu que cinq dÃ©putÃ©s lors des lÃ©gislatives du 28 juin mais grand alliÃ© du parti au pouvoir. Par contre, les Batwa (pygmÃ©es) n'auront pas de groupe parlementaire parce que reprÃ©sentÃ©s seulement par trois dÃ©putÃ©s cooptÃ©s dans le cadre de la nouvelle politique nationale visant la reprÃ©sentation des minoritÃ©s ethniques dans les diffÃ©rentes institutions nationales.